



## CSA de réseau des Directions Départementales Interministérielles (DDI) du

18 mars 2026

Compte Rendu

### On a marché sur la lune

Le SG ouvre la séance sans faire aucun propos d'introduction ou de présentation des grands sujets ayant trait aux DDI. Il se contente de réagir aux propos initiaux des organisations syndicales... et encore, ce n'est que pour énoncer des poncifs sur la guerre en Iran, le prix de l'énergie ou le blocage du détroit d'Ormuz.

Bref, c'était lunaire et très loin des préoccupations des agents de DDI.

### Donne-moi DL

Dans sa déclaration liminaire la CFDT note avec satisfaction que le MI se lance dans un accord de méthode concernant **la qualité de vie et des conditions de travail** des agents en DDI. Ce sujet qui est cher à la CFDT et que nous portions depuis plus d'un an est un signal positif envoyé par le MI aux agents des DDI. Pour la CFDT, ce n'est que le début de longs échanges au cours desquels nous serons exigeants, ambitieux et constructifs afin d'aboutir à un accord. Nous serons également vigilants à ce que cela ne soit pas qu'un effet d'annonce... seul l'avenir nous le dira.

### Fais pas ci, fais pas ça

La CFDT note que des **comités de suivi locaux** des SGCD se mettent en place deci delà mais pas partout. La CFDT demande que ceux-ci se réunissent au moins annuellement dans tous les départements et non pas seulement au bon vouloir du préfet.

### MI-figue MI-raisin

Pour une fois le MI ne se réfugie pas derrière la sacro-sainte intelligence locale et va faire un rappel. Cela reste timide, on a connu le MI plus incisif. Nous vous invitons à nous faire remonter les endroits où cela coince.

### De l'or monseignor

Le MI présente le **budget de fonctionnement**, BOP 354, des DDI. Comme nous pouvions nous y attendre, il y a un satisfecit côté MI qui pointe la hausse certes légère, mais hausse tout de même de ce budget, qui ne parvient pas à masquer l'érosion inflationniste.

Certes tous les BOP n'ont pas la même trajectoire, mais la CFDT note que vue des DDI cette augmentation est imperceptible : toujours pas d'écran pour les télétravailleurs, des agents privés d'offre de restauration, des contraintes sur les déplacements, sur les droits à formation, etc. ce qui n'est pas acceptable.

La CFDT aurait aimé également que cette loi de finance soit l'occasion de renforcer les SGCD, notamment dans leur volet RH, mais cela n'est pas le cas, malheureusement.

## **Investir plus pour économiser plus**

Pour le MI, investir dans les travaux c'est certes pour améliorer le confort thermique des bâtiments, mais aussi et surtout pour densifier et libérer des m<sup>2</sup>, permettant à terme des économies.

La CFDT partage l'idée de faire des économies d'énergie, mais elle alerte une nouvelle fois sur l'absurdité d'une **densification** uniquement basée sur des ratios incantatoires sortis du chapeau et appliqués avec zèle. Pour la CFDT, la densification est un sujet important qui impacte(ra) au quotidien les agents et qui mérite autre chose qu'un à peu près grosso modo à la louche de Bercy.

## **De la terre à chez vous**

Le MI présente le point sur la **déconcentration**, des ministères vers les SGCD, de décisions individuelles (renouvellement CDD, renouvellement d'un détachement, accident de travail, ASA, autorisation télétravail, etc .) Ce sont environ 30 décisions individuelles qui sont concernées.

La CFDT s'étonne qu'aucune étude d'impact sur la charge de travail dans les SGCD n'ait été réalisée en amont de ce transfert. Pour la CFDT, en terme de charge de travail, ces arrêtés semblent avoir été pris en aveugle et c'est bien dommage.

## **Orangina**

Pour la CFDT, cela ne sera une amélioration réelle que si dans le même tempo les SGCD sont renforcés... ce qui n'est pas du tout dans l'air du temps. Au final, le traitement des dossiers sera sans doute facilité mais la charge totale de travail des SGCD ne devrait pas diminuer. Du coup, les agents de DDI ne verront sans doute pas d'amélioration quant à leur relation avec les SCGD. Le pschiit n'est pas loin, ce qui serait regrettable.

## **César**

La CFDT rend néanmoins au MI la volonté d'améliorer le service rendu aux agents par les SGCD, Malheureusement, malgré l'investissement fort des collègues des **RH** des **SGCD**, la faute originelle née de leur création est toujours difficile à corriger. Le MI tente d'améliorer les processus, mais ne traite jamais du dimensionnement de ces services. Pour la CFDT, c'est la combinaison des deux qui permettra de retrouver une qualité de fonctionnement identique à ce qui existait avant.

## **Coq en stock**

Le sujet du devenir des agents CCRF des DDPP a été rajouté à l'ordre du jour et est abordé. Le MI semble remonté par les propositions du ministère des finances de vouloir retirer ses agents des DDPP pour créer des unités territoriales dépendantes du préfet de région.

Nous apprenons qu'il n'y aura pas d'arbitrage du premier ministre prochainement.

Une inspection conjointe IGA – IGF va être lancée...

Pour la CFDT, le sujet du devenir des agents CCRF et de leurs missions vaut mieux que ce chamaillage.

La CFDT n'interviendra sur le fond que lorsque le sujet sera présenté concrètement.